



Municipalité de
Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE RÈGLEMENT # 472-26 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments conformément aux dispositions de l'article 126 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui stipule : « Au plus tard le septième jour qui précède la tenue de l'assemblée publique, le greffier ou greffier-trésorier de la municipalité affiche au bureau de celle-ci et publie dans un journal diffusé sur son territoire un avis de la date, de l'heure, du lieu et de l'objet de l'assemblée ».

Ledit projet de règlement, quand il est adopté, permettra une plus grande sécurité publique liée aux bâtiments.

À noter que cet avis public fait suite aux recommandations gouvernementales, invitant les municipalités à adopter un règlement régissant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

La Directrice Générale, Greffière-Trésorière informe les citoyens qu'une assemblée publique se tiendra :

Date : Mardi 7 avril 2026

Heure : 19 heures 30

Lieu : 215, rue Lessard

Le Maire ou ses représentants, entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-URSULE, Ce 17 IÈME - jour du mois de MOIS DE MARS deux mille VINGT-SIX (2026-03-17)

Guyline St-Louis

Guyline St-Louis, Directrice générale et Greffière-trésorière



Municipalité de
Sainte-Ursule

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT #472-26 RELATIF A L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
EN VUE DE GARANTIR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Je soussignée, Guylaine St-Louis, Directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule, certifie que j'ai publié le présent avis :

- À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 17 mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de mars 2026.

Guylaine St-Louis
Guylaine St-Louis
Directrice générale et Greffière-trésorière